

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 9 mars 2017

Points présentés par le Comité

Braine-l'Alleud

Quartier de la Barrière - Rénovation des trottoirs

Conformément aux informations données fin 2016 et considérant l'accord de la Société wallonne du Logement, les travaux ont débuté le 1^{er} mars 2017, pour une durée de 250 jours calendrier. Selon les conditions météorologiques, la fin du chantier est estimée pour fin 2017.

La Société n'a pas de travaux de gaz et eau en cours. Néanmoins, les impétrants n'informent pas le propriétaire de leurs interventions dans les quartiers concernés.

A la demande du Comité, le service technique rencontrera l'entrepreneur et l'auteur de projet revoir l'organisation du chantier afin d'éviter qu'un locataire, notamment à mobilité réduite, ne soit « bloqué » dans son logement.

Le Comité sollicite également de sensibiliser la Commune aux rénovations des trottoirs communaux.

Quartier de la Barrière - Vérification des sondes des chaudières

Dans le cadre des travaux en cours, cette problématique a déjà été relevée par certains locataires. En conséquence, les surveillants de chantier ont déjà effectué une analyse des sondes et des modifications seront apportées aux installations concernées.

Nivelles

Rue du Paradis - Etat des abris de jardins

Conformément aux décisions prises en 2016, ces travaux demeurent prévus pour 2017. Une première phase test sera effectuée sur les quatre premiers logements de la rue, qui présentent des abris dans des états différents et aussi des superficies de jardin disparates.

Rue du Paradis - Servitude et parking

Le Conseil d'Administration ayant approuvé une procédure d'achat à l'entrée de la rue pour l'installation d'une cabine ORES, les travaux sont momentanément mis en attente, mais seront menés à leur terme pour respecter les engagements pris antérieurement.

Waterloo

Rue de la Station - Entretien des espaces verts

Les travaux (panneaux « chiens propres » et grillages de consolidation les bordures latérales des pelouses) sont prévus à partir du 13 mars 2017.

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 9 mars 2017

Plateau de la Gare - Communs - Peintures intérieures

Conformément aux décisions prises lors de la présentation du planning 2017, ce poste sera prévu en 2017 selon les budgets non-utilisés en fonds propres.

Suite aux explications données en séance par le Comité quant à la sécurité intérieure, la Société établira une circulaire de rappel concernant la bonne utilisation des portes coupe-feu.

Descente de gouttières abîmées

La procédure de mise en demeure via procès-verbaux de carence, est toujours en cours contre l'entreprise chargée de l'entretien des espaces verts

Divers

Le Comité et la Société abordent succinctement quelques autres dossiers non-inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- portes de garage électriques : la Société ne le réalise pas mais accorde aux éventuelles demandes un avis favorable, ces travaux spécifiques étant de la responsabilité et à la charge du demandeur ;
- les remplacements de certaines boîtes aux lettres à Braine-l'Alleud ;
- les entretiens des chaudières par les sociétés SENEC et JORDAN ;
- les rénovations en cours via l'entreprise THERET, actuellement en procédure de réorganisation judiciaire ;
- le remplacement des détecteurs incendies obsolètes ;
- les gravats abandonnés sur des trottoirs, suite aux travaux de rénovation effectués par la Régie des Quartiers de Braine-l'Alleud.